

«Stop - ça suffit» : une campagne contre le harcèlement sexiste dans les transports



<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/11/09/01016-20151109ARTFIG00028-stop-ca-suffit-une-campagne-contre-le-harcèlement-sexiste-dans-les-transports.php>

Mis à jour le 09/11/2015 à 12:19

VIDÉO - Les secrétaires d'État Pascale Boistard (Droits des femmes) et Alain Vidalies (Transports) lancent conjointement ce lundi une campagne de lutte contre le harcèlement des femmes.

«Stop, ça suffit»: le gouvernement veut mettre un frein au harcèlement des femmes dans les transports publics. Affiches dans les métros et gares, clip vidéo sur internet, dépliants... Il lance lundi une campagne nationale, en coordination avec la RATP et la SNCF, pour rappeler que le harcèlement sexiste dans les transports est puni par la loi, et inciter les témoins à réagir. Le mot-dièse [#HarcèlementAgissons](#)¹ a par ailleurs été lancé sur Twitter.

À 7:20, je serai l'invitée du [#TeamToussaint](#)² sur [@itele](#)³ pour le lancement de la campagne [#harcèlementagissons](#)⁴
pic.twitter.com/EYrZ1XINfl⁵

— Pascale Boistard (@Pascaleboistard) November 9, 2015⁶

Annoncée il y a quatre mois⁷ dans le cadre du plan de «lutte contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles» dans les transports en commun, cette campagne a été présentée dans la matinée, gare Saint-Lazare à Paris, par les secrétaires d'État Pascale Boistard (Droits des femmes) et Alain Vidalies (Transports). Elle «vise à faire évoluer les comportements, pour qu'aucune agression ne soit banalisée ou ignorée. L'objectif est de donner à chacun et chacune des outils pour réagir», explique Pascale Boistard.

À partir de lundi, des affiches et panneaux numériques dans les métros, gares et transports en commun de plusieurs grandes villes vont rappeler avec des mots parfois crus les situations auxquelles peuvent être confrontées les femmes. Ces affiches décrivent notamment les interpellations d'un agresseur, représentées sur une ligne de métro fictive et devenant de plus en plus violentes à chaque station: de «Mademoiselle!» à «vous êtes charmante» ou «c'est pour moi cette petite jupe?», jusqu'à «je vais te serrer» et «réponds sale chienne». En bout de ligne: «Stop - ça suffit». D'autres panneaux reflètent sur le même modèle la peur de la victime ou les hésitations d'un témoin.

100% des femmes harcelées?

Cette campagne, également déclinée sur Internet et les réseaux sociaux (vidéo interactive...), rappelle les peines encourues par les agresseurs (6 mois de prison et 22.500 euros d'amende pour injures ou menaces, 5 ans de prison et 75.000 euros d'amende pour baisers forcés, mains aux fesses, frottements). Elle conseille aussi aux victimes et témoins comment réagir, rappelle les numéros d'urgence à contacter (17 ou 112, sms au 114 pour les sourds et malentendants).

Dans le cadre du plan de lutte contre le harcèlement annoncé début juillet, des arrêts de bus de nuit à la demande sont par ailleurs expérimentés à Nantes depuis le 1er novembre. Enfin, à partir du 7 décembre, le numéro d'alerte de la SNCF (3117) sera également accessible par SMS, ce qui permettra de signaler une situation d'urgence plus discrètement qu'en téléphonant.

Dans un rapport remis au gouvernement en avril, le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) soulignait que 100 % des utilisatrices de transports⁸ en commun ont subi au moins une fois dans leur vie du harcèlement sexiste ou une agression sexuelle, d'après des «consultations citoyennes» menées en mars. Un chiffre très contesté, étant donné la faible représentativité de l'échantillon choisi: le site [Contrepoints](#)⁹ avait révélé que seule une «soixantaine de questionnaires avaient été collectés».